



DD FRU
01/03/2018

Comptes Administratifs 2017

Rapport de présentation

Séance du Conseil municipal du 13 mars 2018

Sommaire

Introduction.....	3
Résultats de clôture.....	4
I - BUDGET PRINCIPAL.....	5
1 FONCTIONNEMENT.....	5
1.1 Recettes de gestion courante.....	6
1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales.....	6
1.1.2 Attribution de compensation CABM et FPIC.....	8
1.1.3 Dotations de l'Etat.....	8
1.1.4 Autres recettes.....	9
1.2 Recettes financières et exceptionnelles.....	10
1.3 Dépenses de gestion courante.....	11
1.3.1 Dépenses de personnel.....	11
1.3.2 Charges à caractère général.....	11
1.3.3 Autres charges de gestion courante	11
1.3.4 Atténuations de produits.....	12
1.4 Dépenses exceptionnelles.....	12
2 INVESTISSEMENT.....	13
2.1 Recettes	13
2.1.1 Recettes « hors emprunt ».....	13
2.1.2 Emprunt.....	14
2.2 Dépenses	
2.2.1 Dépenses d'équipement.....	14
2.2.2 Dépenses financières (hors dette).....	15
2.2.3 Exécution des AP/CP.....	15
2.2.4 Dette.....	15
3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT.....	16
4 FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT.....	18
5 RÉSULTAT DE CLÔTURE.....	18
6 RATIOS.....	20
II - BUDGETS ANNEXES.....	21
1 BUDGET ANNEXE « BÉZIERS EVÉNEMENTS ».....	21
2 BUDGET ANNEXE « PARKINGS ».....	23
3 BUDGET ANNEXE « JOURNAL DE BÉZIERS ».....	24
4 BUDGET ANNEXE « LOCATIONS COMMERCIALES ».....	24
Annexe Dette.....	26
Structure de la dette.....	26
Répartition par prêteurs.....	26
Profil d'extinction.....	27

INTRODUCTION

Dans ce rapport sont présentées de manière synthétique et commentées, les données issues des documents réglementaires « comptes administratifs » conformes à la maquette budgétaire prévue par l'instruction comptable M14.

Les comptes administratifs, pour le budget principal et les 4 budgets annexes, constatent la clôture du cycle budgétaire annuel, et retracent pour chacun des budgets, l'exécution budgétaire annuelle.

Ce sont les documents budgétaires les plus importants puisqu'ils rendent compte de la réalité des opérations budgétaires effectuées durant l'année écoulée.

Les résultats qu'ils font apparaître sont conformes à ceux des comptes de gestion établis par le trésorier municipal.

En 2017, les comptes administratifs ont été précédés par :

- * le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 29 novembre 2016,
- * le vote des budgets primitifs le 13 décembre 2016,
- * le vote de décisions modificatives, le 4 avril 2017 et le 26 septembre 2017.

Dans le débat d'orientation budgétaire 2017, les objectifs fixés en matière de gestion financière étaient les suivants :

- le maintien des taux d'imposition et la baisse des charges,
- la poursuite du désendettement.

Les éléments présentés par la suite permettront de vérifier l'atteinte de ces objectifs en rapprochant les chiffres issus des comptes administratifs 2017 avec ceux de 2016.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 CONSOLIDES

RESULTATS DE CLOTURE

Libellés	REALISE		RESTES A REALISER	RESULTAT NET (RAR financés)
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Budget Principal				
Recettes (R)	120 430 398,88 €	38 160 390,14 €	1 031 000 €	
Dépenses (D)	110 807 611,72 €	39 830 529,52 €	2 159 000 €	
.....	
Résultat 2017 (R - D)	9 622 787,16 €	- 1 670 139,38 €	- 1 128 000 €	
Report résultat antérieur 2016	3 800 000,00 €	- 5 939 008,13 €		
Résultat de clôture	13 422 787,16 €	- 7 609 147,51 €	- 1 128 000,00 €	4 685 639,65 €
Budget annexe Béziers Evénements				
Recettes (R)	2 277 084,38 €	177 125,94 €	0,00 €	
Dépenses (D)	2 323 852,82 €	62 031,38 €	9 269,15 €	
.....	
Résultat 2017 (R - D)	- 46 768,44 €	115 094,56 €	- 9 269,15 €	
Report résultat antérieur 2016		-80 183,94 €		
Résultat de clôture	- 46 768,44 €	34 910,62 €	-9 269,15 €	- 21 126,97 €
Budget annexe Parkings				
Recettes (R)	1 270 083,79 €	189 808,74 €	0,00 €	
Dépenses (D)	973 663,24 €	379 406,90 €	1 389 115,39 €	
.....	
Résultat 2017 (R - D)	296 420,55 €	-189 598,16 €	- 1 389 115,39 €	
Report résultat antérieur 2016		134 268,00 €		
Résultat de clôture	296 420,55 €	- 55 330,16 €	- 1 389 115,39 €	- 1 148 025,00 €

Libellés	REALISE		RESTES A REALISER	RESULTAT NET (RAR financés)
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Budget annexe Locations commerciales				
Recettes (R)	81 461,44 €			
Dépenses (D)	142 394,61 €			
.....			
Résultat 2017 (R - D)	- 60 933,17 €			
Report résultat antérieur 2016	94 965,52 €			
Résultat de clôture	34 032,35 €			34 032,35 €
Budget annexe Journal de Béziers				
Recettes (R)	185 724,26 €			
Dépenses (D)	176 201,60 €			
.....			
Résultat 2017 (R - D)	9 522,66 €			
Report résultat antérieur 2016				
Résultat de clôture	9 522,66 €			9 522,66 €
EXCEDENT DE CLOTURE	6 086 427,23 €		-2 526 384,54 €	3 560 042,69 €

L'excédent de clôture consolidé pour le budget principal et les 4 budgets annexes, prenant en compte les restes à réaliser, est donc de : 3,56 millions.

I - BUDGET PRINCIPAL

1 FONCTIONNEMENT

Les recettes de gestion courante (tableau page 7), progressent de 1,63 % (+ 1,823 million) entre 2017 et 2016 : 113,4 millions en 2017 pour 111,6 millions en 2016.

Les recettes réelles totales 2017 s'élèvent à 117,695 millions pour 116,246 millions en 2016, soit une hausse de 1,449 million (+ 1,24%).

Elles sont supérieures aux prévisions (recettes inscrites) : 117,695 millions réalisés contre 111,602 millions inscrits.

Leur taux de réalisation est de 105 % comme en 2016.

Les dépenses de gestion courante (tableau page 12), diminuent de 0,22 % (-204 000 €), entre 2017 et 2016.

Les dépenses réelles totales 2017, s'élèvent à 100,5 millions pour 98,6 millions en 2016, soit une hausse de 1,9 million (+1,9%).

Elles sont inférieures aux prévisions (dépenses inscrites) : 100,519 millions réalisés contre 104,545 millions inscrits.

Leur taux de réalisation est de 96 % (97 % en 2016).

Pour le fonctionnement, seront analysées : les recettes de gestion courante, les recettes financières et exceptionnelles, puis les dépenses de gestion courante et les dépenses exceptionnelles.

1.1 Recettes de gestion courante

Elles regroupent : les produits des services et du domaine (chapitre 70), les impôts et taxes (chapitre 73), les dotations et participations (chapitre 74), les atténuations de charges (chapitre 013).

Elles se sont élevées à 113,380 millions en 2017 contre 111,557 millions en 2016.

En milliers d'€	2016	2017
Impôts et taxes	76 450	77 417
<i>Contributions directes</i>	49 805	50 488
Impôts ménages	49 555	50 107
Rôles supplémentaires	250	381
AC reçue	20 854	20 704
Attribution FPIC	1 532	1 449
Solde impôts et taxes	4 259	4 776
<i>Dotations et participations</i>	28 240	29 565
DGF	17 856	18 107
Compensations fiscales	5 046	5 652
Solde participations diverses	5 338	5 806
<i>Autres produits de fonctionnement courant</i>	6 215	6 180
Produits des services	5 367	5 354
Produits de gestion	848	826
Atténuations de charges	652	187
RECETTES DE GESTION COURANTE	111 557	113 380

Les progressions du produit fiscal , des dotations, des compensations fiscales, des subventions et participations expliquent l'évolution à la hausse de ces recettes.

1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales : 55,759 millions

Les taux d'imposition votés en 2014, en baisse de 4 %, sont maintenus depuis.

Pour mémoire :

- Taux de Taxe d'habitation : 19,53 %
- Taux de taxe foncière bâti : 26,54 %
- Taux de taxe foncière non bâti : 60,06 %.

L'évolution du produit en 2017, est la suivante :

En milliers d'€	2016	2017
Produit Taxe Habitation (TH)	21 867	22 017
Produit Foncier Bâti (FB)	27 065	27 466
Produit Foncier Non Bâti (FNB)	623	625
Produit 3 Taxes ménages	49 555	50 107

Le produit des 3 taxes augmente de 552 000 € entre 2016 et 2017.

Dans un contexte de maintien des taux d'imposition, cette hausse résulte essentiellement de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition (+ 0,4 % en 2017), ainsi que de l'évolution physique des bases brutes (augmentation du nombre d'articles imposables et/ou actualisation des bases par les services fiscaux).

Pour la taxe d'habitation, l'évolution physique des bases brutes a atteint 1,5 % alors que pour la taxe foncière elle est de 1 %.

Les 2 taxes principales ont enregistré en 2017, une progression plus importante de leur base.

Evolution base brute d'imposition	2016	2017
Taxe d'habitation (TH)	0,2 %	1,5 %
Taxe foncière des locaux d'habitation (TFB)	0,7 %	1 %
Taxe foncière des locaux commerciaux, professionnels et industriels (TFB)	1,8 %	0,6 %

Le produit lié aux rôles supplémentaires progresse : 250 000 € en 2016 et 381 000 € en 2017.

Le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants en vigueur depuis 2008 à Béziers, diminue en raison de la baisse du nombre de logements vacants entre 2017 et 2016 : 278 locaux vacants en moins.

Le taux de vacance des logements, passe de 16,7 % en 2016 à 16 % en 2017.

Produit taxe d'habitation sur les logements vacants (en €)	2016	2017
	715 944	546 125

En ce qui concerne **les compensations perçues pour certaines exonérations fiscales**, elles progressent de 602 000 € (+11,9 %) entre 2016 et 2017.

Seule la compensation TH des exonérations accordées aux personnes de condition modeste, est en hausse (+1,080 million).

En 2016, les exonérations accordées aux « veuves » avaient été retirées des bases compensées, expliquant la baisse de la compensation : en 2017, elles ont été réintégrées. Pour mémoire, en 2015, cette compensation était de 4,6 millions.

COMPENSATIONS FISCALES

En milliers d'€	2016	2017
Compensations TH (condition modeste)	4 062	5 142
Compensations FB (dont condition modeste, QPPV et Exo. longue durée)	701	376
Compensation FNB	68	63
Compensations TP (Taxe professionnelle)/ CFE (Cotisation foncière entreprise) / CVAE (Cotisation valeur ajoutée entreprise)	215	67
Compensations fiscales	5 046	5 648

Celles pour le foncier bâti intégrant les compensations des exonérations accordées dans les « Quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPPV) ainsi que les compensations FNB, TP/CFE/CVAE continuent à diminuer : elles servent depuis plusieurs années de variables d'ajustement au sein de l'enveloppe DGF (Dotation globale de fonctionnement).

1.1.2 Attribution de compensation CABM et FPIC : 22,153 millions

Au titre de l'attribution de compensation, le montant perçu par la ville est de 20, 704 millions; la diminution de 150 000 € résulte des transferts de compétence effectifs au 1^{er} janvier 2017 : mutualisation de la médecine préventive et transfert des zones d'activités économiques (Capiscol, Europole).

Elle correspond à l'évaluation du coût net des charges transférées pour ces compétences.

En ce qui concerne le fonds national de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) en vigueur depuis 2012, perçu par la CABM et l'ensemble des communes membres, la part versée à la ville est en légère diminution compte tenu de l'élargissement du périmètre de la CABM depuis le 1^{er} janvier 2017 portant à 17 le nombre de communes membres entre lesquelles le FPIC est désormais réparti (Intégration d'Alignan du vent, Coulobres, Montblanc et Valros).

FPIC(en milliers d'€)	2016	2017
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	1 532	1 449

1.1.3 Dotations de l'Etat : 18,107 millions

L'évolution de la population est prise en compte dans le calcul des dotations; la hausse 2017, a permis d'atténuer légèrement la baisse de la dotation forfaitaire résultant essentiellement du prélèvement effectué depuis 2014, au titre de la contribution au redressement des Finances Publiques.

Population

En milliers d'€	2016	2017	Ecart
Population totale	76 382	77 061	679
Résidences secondaires	1 525	1 508	-17
Divers	40	20	-20
Population DGF	77 947	78 609	662

Dotation globale de Fonctionnement (DGF)

En milliers d'€	2016	2017
Dotation forfaitaire	10 266	9 224
Effet variation de population	224	79
Effet prélèvement pour péréquation	-147	-72
Contribution Redressement Finances Publiques	-2 056	-1 048
+ Dotations d'aménagement (DSU, DNP)	7 590	8 847
<i>dont Dotation de solidarité urbaine(DSU)</i>	<i>5 963</i>	<i>6 895</i>
<i>dont Dotation nationale de Péréquation(DNP)</i>	<i>1 627</i>	<i>1 952</i>
+ Dotation permanents syndicaux	21	36
DGF TOTALE	17 877	18 107

Pour la 4ème année consécutive, la dotation forfaitaire diminue : en 2017, la baisse est de 1,042 million d' € (contre 2 millions en 2016).

En revanche, les dotations de péréquation, DSU et DNP progressent : + 1,256 million, compensant largement la baisse de la dotation forfaitaire.

La DGF totale est donc en progression de 230 000 €.

1.1.4 Autres recettes

Milliers d' €	2016	2017
Autres recettes de gestion courante	6 215	6 180
Produits des services (Chapitre 70)	5 367	5 354
Produits de gestion (Chapitre 75)	848	826
Atténuations de charges (Chapitre 013)	652	187

Les produits des services : 5,354 millions sont en très faible baisse en 2017 , de 13 000 €.

Ils regroupent à titre principal :

* les recettes liées aux occupations du domaine public (stationnement sur voirie, marchés, terrasses, maison batelière) : 1,953 million,

- * les droits d'entrée perçus pour les différents services, culturel, social (dont petite enfance) et sportif : 1 million,
- * les remboursements CABM des prestations assurées par la ville dans le cadre de conventions (par exemple : fourniture de carburants, entretien des véhicules,...) : 983 000 €.

Les produits de gestion : 826 000 € diminuent de 22 000 €.

Ils comprennent essentiellement :

- * les revenus des immeubles (loyers) : 639 038 € en progression de 58 424 €.
- * les redevances versées par les fermiers et concessionnaires : 156 781 €.

Il n'y a pas eu en 2017, de reversement d'excédent par les budgets annexes : pour le budget parkings qui était le seul à dégager fin 2016, un excédent, il a été décidé de conserver cet excédent sur le budget annexe afin de financer les travaux du parking Jean Jaurès.

Les atténuations de charges diminuent fortement de 652 447 €, elles passent à 187 382 € en 2017 : ce poste comprend principalement les remboursements au titre des indemnités journalières Sécurité sociale et du contrat de prévoyance (COLLECTEAM).

Sur ce dernier volet, il y a eu en 2016 un « rattrapage » des versements en suspens, que l'on ne retrouve pas en 2017.

En 2017, il a été mis fin également à la subrogation en ce qui concerne les remboursements des indemnités journalières.

1.2 Recettes financières et exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles comme les dépenses qui seront présentées en page 13, de par leur nature , connaissent d'une année sur l'autre des variations pouvant être très importantes.

Milliers d' €	2016	2017
Recettes financières et exceptionnelles	4 689	4 316
Produits financiers	147	135
Produits exceptionnels	4 542	4 181
<i>Cessions d'immobilisations</i>	1 996	3 778
<i>Produits exceptionnels divers</i>	2 344	342
<i>Autres</i>	202	61

Les produits financiers 2017 concernent l'indemnité perçue annuellement au titre du fonds de soutien pour les prêts structurés qui ont été renégociés (86 401 €) et les remboursements d'intérêts par VIATERRA pour les avances perçues (46 242 €).

Les produits exceptionnels 2017 se composent de :

- **Cessions de bâtiments et terrains communaux réalisées**, parmi lesquelles :
 - * terrain ex -parking Jean Moulin : 2,9 millions,
 - * parcelle Boulevard Jean BOUIN : 410 616 €,

- * parcelle lotissement industriel Europole : 288 000 € ,
- * parcelle Avenue Coubertin Galinier (terrain et immeuble Malbosc) : 160 000 € ,

– Cessions de matériel et véhicules pour 57 216 €.

1.3 Dépenses de gestion courante

Elles regroupent : les charges à caractère général (chapitre 011), les charges de personnel (chapitre 012), les charges de gestion courante (chapitre 65), les atténuations de produits (chapitre 014).

Elles se sont élevées à **94,6 millions** en 2017 contre 94,8 millions en 2016.

Milliers d' €	2016	2017
Dépenses de gestion courante	94 771	94 567
Charges à caractère général (Chap.011)	17 322	17 650
Charges de personnel (Chap.012)	61 332	61 204
Charges de gestion courante (Chap.65)	15 984	15 538
Atténuations de produits (Chap.014)	133	175

Elles sont en diminution en 2017 de 204 000 € (- 0,22 %).

Cette diminution est imputable à la baisse des charges de personnel et des charges de gestion courante.

Les charges à caractère général et les atténuations de produits sont en progression.

1.3.1 Dépenses de personnel : 61,204 millions

Elles diminuent légèrement de 128 000 € (-0,21 %), alors qu'en 2017 ce poste a subi des hausses mécaniques liées à des mesures nationales : hausse des charges patronales (CNRACL), du point d'indice en février, de la mise en œuvre du parcours professionnel carrières et rémunérations (PPCR).

La baisse résulte principalement d'un effet « Pyramide des âges » avec une hausse du nombre des départs en retraite, 72 en 2017, et aussi de la réduction dès la fin 2017, du nombre de contrats « accompagnement à l'emploi » (CAE).

Les efforts de maîtrise de ces dépenses, mises en œuvre dès 2014 se poursuivent avec notamment, le non remplacement systématique des départs d'agents, un contrôle plus efficace des heures supplémentaires et des heures de récupération.

1.3.2 Charges à caractère général : 17,650 millions

Elles regroupent les dépenses relatives aux fluides (eau, énergie), achats de fournitures, petit équipement, prestations de service, entretien maintenance, ...

Elles sont en progression en 2017, de 328 000 € (+ 1,9%).

Les hausses ont surtout concerné :

- l'eau et l'assainissement (+ 472 000 €), la ville de Béziers étant soumise dans le cadre du contrat conclu par la Communauté d'agglomération avec SUEZ, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017, au même tarif que celui appliqué aux autres usagers,
- les combustibles et carburants (+ 71 000 €), compte tenu de l'évolution des tarifs,
- les frais de gardiennage (+ 53 000 €), notamment dans le cadre des manifestations,
- les fournitures scolaires (+ 46 000 €).

Ces hausses ont été partiellement compensées par des baisses d'autres dépenses (autres prestations de service, maintenance, énergie électricité, locations mobilières, frais de télécommunications).

1.3.3 Autres charges de gestion courante : 15,538 millions

Elles regroupent les participations d'équilibre versées aux budgets annexes à caractère administratif, les contributions versées au service départemental d'incendie et de secours, aux syndicats intercommunaux, les subventions de fonctionnement versées au CCAS ainsi qu'aux associations, les indemnités, frais de missions et cotisations retraite des élus.

Elles diminuent de 446 000 € (- 2,79%), la baisse principale concernant la subvention versée au CCAS : en 2017, le CCAS n'a pas eu besoin de mobiliser la totalité de la subvention votée par la ville (4,475 millions).

1.3.4 Atténuations de produits

Elles concernent les remboursements de dégrèvements accordés par l'Etat pour la taxe d'habitation sur les logements vacants ainsi que le reversement au CCAS du Fonds d'aide aux jeunes perçu du Département.

Leur montant est de 175 129 € en 2017, contre 133 168 € en 2016.

1.4 Dépenses exceptionnelles

Milliers d' €	2016	2017
Dépenses exceptionnelles larges *	1 044	3 352

* y compris frais financiers hors intérêts (66 - 6611)

En hausse en 2017, elles regroupent à titre principal :

- les titres annulés sur exercices antérieurs : ils sont en hausse de 2,092 millions d' €. Cela résulte de l'annulation du titre établi sur l'exercice 2016 pour constater l'encaissement d'un acompte de 2,3 millions sur la vente du terrain du parking Jean Moulin; la recette de cession définitive, a pu être comptabilisée en investissement, en 2017, après signature de l'acte.
- les subventions exceptionnelles versées aux associations,
- les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion : 577 182 € qui comprennent les indemnités versées au Bar de la comédie (éviction pour 276 000 €), la renonciation à une servitude en faveur de la Poste Avenue Clémenceau (110 000 €), l'indemnisation des commerçants suite aux travaux de voirie (secteur Halles essentiellement).
- les intérêts versés sur ligne de trésorerie et des charges d'intérêts complémentaires versés sur certains contrats de prêts (193 000 €).

2 INVESTISSEMENT

Les recettes réelles (hors opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie), diminuent de 1,986 million (- 0,6%) par rapport à 2016 : leur taux de réalisation est de 77 %.

Leur montant est de **27,862 millions**.

2.1 Recettes

Milliers d'€	2016	2017
Recettes réelles d'investissement	29 848	27 862
FCTVA et Taxes d'urbanisme (Chap.10 hors 1068)	1 755	1 651
Subventions y cp produit amendes de police (Chap.13)	3 339	3 196
Emprunt (Chap.16)	7 000	7 514
Immobilisations financières et autres (Chap.21, 23, 204 et 27)	5 832	5 745
Excédent de fonctionnement affecté	11 922	9 756

2.1.1 Recettes « hors emprunt »

- **Le Fonds de compensation de la TVA** (calculé à partir des dépenses d'investissement 2016) et **les taxes d'urbanisme** (Taxe d'aménagement et taxe locale d'équipement) se sont élevés à : 1,218 million pour le FCTVA et 433 000 € pour les taxes d'urbanisme.

- **Les subventions reçues** soit 1,778 millions proviennent :

* de l'Etat, pour 44 %, au titre de la Dotation politique de la ville, des conventions PNRQAD et PRU, pour diverses opérations réalisées dans les quartiers prioritaires Centre ville et Devèze.

* de la CABM : 30,4 %, pour les démolitions de l'îlot Riciotti, les travaux de la rue Française et du pourtour des Halles (Fonds d'aide à l'équipement des communes : FAEC),

* de participations versées dans le cadre de conventions de projet urbain partenarial (PUP) conclues pour le secteur de la Pieule, et pour le Gasquinoy (Terrasses de St Nazaire) : 18,8 %.

- **Les immobilisations financières et autres**, soit 5,745 millions regroupent :

* les remboursements d'avances de trésorerie versées dans le cadre de conventions : 5 millions en 2017 remboursés par VIATERRA, ZAC de la Courondelle / Grandes Vignes et ZAC de l'Hours pour les bureaux.

* le remboursement de participations versées au Syndicat Béziers la Mer, pour 701 465 €.

- Enfin, **l'excédent de fonctionnement affecté**, soit **9,756 millions**, correspond à la part d'excédent de fonctionnement constaté lors du vote du compte administratif 2016, que le Conseil municipal a décidé d'utiliser pour financer les dépenses d'investissement 2017.

2.1.2 Emprunt

BP 2017 Inscriptions cumulées	CA 2017 Emprunts mobilisés
10 310 000 €	7 514 000 €

En 2017, sur les 10,310 millions inscrits au budget (hors opérations de tirage sur ligne de trésorerie), le montant d'emprunt mobilisé a été de 7,514 millions :

- **4 millions** contractés auprès du Crédit mutuel sur une durée de 20 ans à taux fixe de 1,4 %,
- **3 millions** contractés auprès du Crédit Agricole sur une durée de 15 ans à taux variable (index EURIBOR 3 mois moyenné + marge 0,52%) équivalent à 0,52 % en 2017,
- **500 000 €** contractés auprès de la CACIB sur une durée de 10 ans à taux variable (index EURIBOR 3 mois moyenné + marge 0,52%) équivalent à 0,52 % en 2017,
- **et 14 400 €** contractés auprès de la CAF pour une durée de 10 ans, sans intérêts.

2.2 Dépenses

Les dépenses réelles ont été de **37,086 millions d'€** et leur taux de réalisation de 83 %.

Elles regroupent, les dépenses d'équipement, les dépenses financières (remboursement du capital de la dette et immobilisations financières).

2.2.1 Dépenses d'équipement

Milliers d' €	2016	2017
Dépenses d'équipement	16 129	20 289
Dépenses directes d'équipement	14 100	17 703
Dépenses indirectes (Subventions d'équipement)	2 029	2 586

Les dépenses directes d'équipement en hausse de 3,4 millions en 2017 ont concerné des travaux, des acquisitions, des frais d'études. Leur taux de réalisation est de 85,3 % en 2017 contre 75 % en 2016.

- **des travaux pour 15,3 millions**, notamment :

* les aménagements d'espaces publics et voiries : la Place Jean Jaurès (4,3 millions), le pourtour des Halles, la rue Française et d'autres opérations de voirie, (6,4 millions),

* la restauration de la Fontaine du Titan au Plateau des Poètes 1,8 millions,

* dans les bâtiments scolaires (dans le cadre de l'AP/CP Ecoles) : 623 000 € et 574 000 € pour le réaménagement de l'école Boudard,

* d'éclairage public : 190 147 €, dans le cadre du plan lumière (renouvellement des équipements),

* d'aménagement d'espaces verts : 208 148 €.

- des acquisitions pour 1,9 million :

Il s'agit essentiellement d'acquisitions de matériel informatique, technique, de transport, pour les besoins de la collectivité ainsi que des acquisitions foncières pour 128 309 €.

- des frais d'études(dont révision du PLU) et des achats de logiciels pour 576 717 €.

Les dépenses indirectes correspondent aux subventions d'équipement versées 2,586 millions en 2017, dont :

- 489 016 € pour les travaux effectués par la Communauté d'agglomération sur les réseaux unitaires,

- 1,937 million versé à VIATERRA à titre de participation pour la requalification du centre ville et pour la ZAC du Quai du Port Neuf.

2.2.2 Dépenses financières (hors dette)

Il s'agit des avances de trésorerie remboursables et des créances d'un montant de 8,563 millions.

8,260 millions pour les avances versées à VIATERRA dans le cadre des concessions d'aménagement : 2,860 millions pour la ZAC de l'Hours; 2,900 millions pour les bureaux de l'Hours; 1,5 million pour la ZAC du Quai du Port Neuf; 1 million pour la Courondelle.

300 000 € correspondent à la constatation d'une créance dans le cadre de la vente du terrain d'assiette de l'ancien parking Jean Moulin faisant l'objet d'un paiement fractionné.

2.2.3 Exécution des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP)

Quatre autorisations de programme ont été votées depuis 2014 et sont en cours d'exécution.

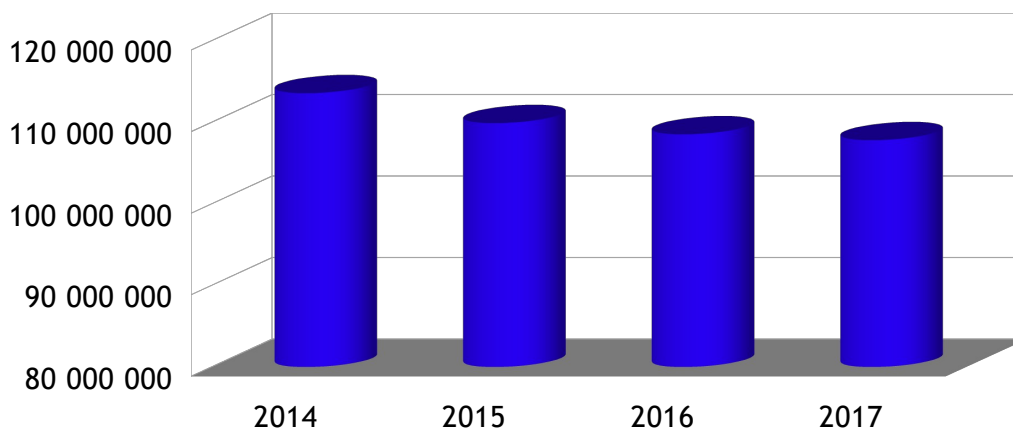
Intitulé de l'AP	Montant (milliers €)	Crédits de paiement réalisés au 01/01/2017	Crédits de paiement votés en 2017	Crédits de paiement consommés en 2017	Crédits de paiement à financer en 2018 et au delà
Accessibilité	5 195	167	280	277	4 751
Eclairage public - Plan lumière	3 647	1 050	437	428	2 170
Ecoles	4 585	1 168	699	623	2 793
Embellissement du centre ville	26 000	3 556	10 985	10 690	11 754

2.2.4 Dette

L'annuité de la dette, donc la dette remboursée, s'est élevée à 10,834 millions.

- Elle se décompose ainsi :
- capital : 8,234 millions.
 - intérêts : 2,600 millions.

L'encours de la dette baisse depuis 2014



L'encours de dette est de **107,8 millions** au 31/12/2017 contre **108,5 millions** au 31/12/2016.

L'encours par habitant diminue, il est de 1 371,42 € au 31/12/2017; il était de 1 526,16 € en 2014.

3 EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Evolution de l'épargne depuis 2014

K€	2014	2015	2016	2017
Recettes de gestion courante	109 907	112 346	111 557	113 380
- dépenses de gestion courante	93 721	93 519	94 770	94 567
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	16 186	18 827	16 787	18 813
+ Solde opérations exceptionnelles et financières hors dette	-692	-1 150	1 649	-2 816
= EPARGNE DE GESTION (EG)	15 494	17 277	18 436	15 997
- Intérêts	3 160	3 125	2 744	2 600
= EPARGNE BRUTE (EB ou capacité d'autofinancement brute : CAF brute)	12 334	14 152	15 692	13 397
- Capital	8 059	8 337	8 370	8 234
= EPARGNE NETTE (EN ou capacité d'autofinancement nette : caf nette)	4 275	5 815	7 322	5 163

L'excédent brut courant augmente de 2,026 millions, mais l'épargne brute malgré la baisse des intérêts de la dette diminue et s'établit à 13,4 millions; il en est de même pour l'épargne nette, qui passe de 7,3 millions à 5,2 millions.

La baisse de l'épargne brute malgré la diminution de l'encours de la dette au 31/12/2017 explique la hausse du ratio de solvabilité, égal au rapport : encours de la dette/épargne brute, très proche des 8 années.

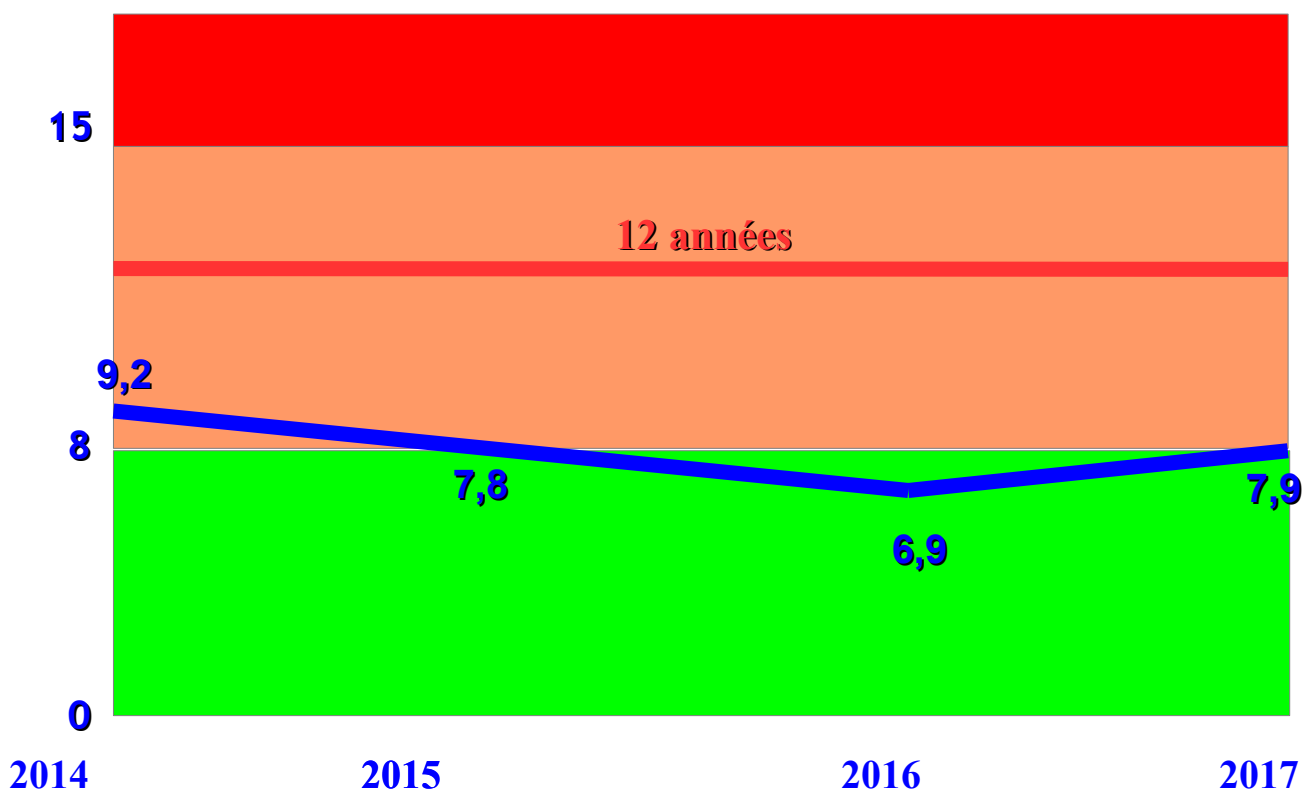
K€	2016	2017
Encours de la dette au 31.12	108 536	106 768
Epargne brute	15 692	13 397
ENCOURS au 31.12 / EPARGNE BRUTE	6,9	7,9

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la totalité de la dette en stock, si l'intégralité de l'épargne brute y était consacrée.

Pour apprécier la situation de solvabilité de la commune il convient de se référer aux 3 zones déterminées pour ce ratio :

- * zone verte, « vertueuse » : inférieure à 8 ans;
- * zone orange, « endettement limite » : de 8 à 14 ans, surtout à partir de 12 ans;
- * zone rouge, « critique » (surendettement) : à partir de 15 ans.

Années



La loi de programmation des finances publiques pour la période 2018/2022, fixe à 12 années la limite de ce ratio d'endettement, pour les communes et les intercommunalités.

4 FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les sources de financement de l'investissement se répartissent ainsi :

K€	2017	%
Financement des investissements	27 050	
<i>Épargne nette</i>	5 163	19,09%
<i>Ressources propres d'inv. (RPI)</i>	11 177	41,32%
FCTVA	1 218	4,50%
Produits des cessions	3 780	13,97%
Remboursement avances, taxes urbanisme	6 179	22,84%
<i>Fonds affectés (amendes...)</i>	1 418	5,24%
<i>Subventions</i>	1 778	6,57%
<i>Emprunt</i>	7 514	27,78%

En 2017, l'épargne dégagée sur le fonctionnement et les recettes propres d'investissement (y compris les cessions foncières), ont permis de financer à plus de 60 %, les dépenses d'investissement hors dette.

5 RÉSULTAT ET SOLDE DE CLÔTURE

Fonctionnement (milliers d'€)	2017
Dépenses réalisées (B)	110 808
Recettes réalisées (A)	120 430
Résultat de l'exercice (A - B)	9 622
Excédent antérieur reporté (C)	3 800
Résultat cumulé à affecter (A - B + C)	13 422

Le résultat cumulé de fonctionnement de 13,423 millions doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de l'investissement (réalisé 2017 et solde des restes à réaliser ou reports) : l'affectation du résultat fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Investissement (milliers d'€)	2017
Dépenses réalisées (B)	39 831
Recettes réalisées (A)	38 160
Résultat de l'exercice (A - B)	-1 671
Solde antérieur reporté (C)	-5 939
Solde cumulé (A - B + C) = Besoin de financement 2017	-7 610

Restes à réaliser Dépenses (F)	2 159
Restes à réaliser Recettes (E)	1 031
Solde (E - F)	-1 128

Le solde cumulé d'investissement (réalisé 2017(- 7 610) et restes à réaliser(- 1 128)), est égal à : - 8,738 millions ; il correspond au besoin de financement devant être couvert par le résultat de fonctionnement à affecter.

Le résultat de clôture de l'exercice calculé à partir des dépenses et recettes réalisées en Fonctionnement et Investissement, est positif et égal à : 13 422 - 8 738 = 4,684 millions. Il est conforme à celui qui ressort du compte de gestion.

6 RATIOS

Calcul des 10 ratios obligatoires pour les communes de plus de 10 000 habitants à partir des éléments issus du compte administratif 2017 et sur la base de la population DGF, soit 78 609 habitants.

Les références de la state proviennent de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et sont issues des comptes de gestion 2014 pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

	Béziers	Références strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 276,84 €	1 395,00 €
2 - Produit des impositions directes / Population	642,26 €	678,00 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 497,23 €	1 582,00 €
4 - Dépenses d'équipement brut / Population	222,80 €	260,00 €
5 - Encours de la dette / Population	1 371,42 €	1 475,00 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	230,34 €	269,00 €
7 - Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	60,98%	58,90%
8 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	92,28%	96,50%
9 - Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	14,88%	16,40%
10 - Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	91,60%	93,20%

II - BUDGETS ANNEXES

1 BUDGET ANNEXE « BÉZIERS EVÉNEMENTS »

Ce budget annexe à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14) retrace les opérations budgétaires relatives aux activités congrès exercées à titre principal au Palais des congrès et assujetties à la TVA, ainsi que les prestations techniques nécessaires pour les événements culturels, sportifs et autres manifestations organisées par la ville.

En 2017, les recettes liées aux activités du Palais des Congrès ont été de 277 084 € et les dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des activités (Congrès et prestations événementielles) se sont élevées à 2,289 millions.

La participation du budget principal à ce budget annexe s'est élevée à 2 millions.

Compte tenu des mouvements de personnel intervenus dans le domaine des prestations événementielles, nous avons agrégé les dépenses de personnel du budget principal et de ce budget annexe, afin de calculer le taux d'évolution des dépenses de personnel, consolidé.

Dépenses de personnel (Chap.012 milliers d'€)	2016	2017	Evolution
Budget Principal	61 332	61 204	- 0,2 %
Budget annexe Béziers Evénements	1 860	2 048	1,01 %
Total	63 192	63 252	0,9 %

BEZIERS EVENEMENTS

Dépenses de Fonctionnement	2016	2017
Charges à caractère général	339 682 €	234 779 €
Charges de personnel	1 860 178 €	2 047 867 €
Charges de gestion courante	5 501 €	410 €
Charges financières	9 558 €	7 468 €
Charges exceptionnelles	123 €	0 €
Opérations d'ordre	20 982 €	33 329 €
Total	2 236 023 €	2 323 853 €

Dépenses d'Investissement	2016	2017
Emprunts	52 499 €	52 788 €
Immobilisations corporelles	73 982 €	1 514 €
Immobilisations en cours	1 500 €	7 730 €
Total	127 981 €	62 031 €

BEZIERS EVENEMENTS

Recettes de Fonctionnement	2016	2017
Produits du domaine et des services	196 432 €	153 463 €
Produits divers de gestion courante	2 027 002 €	2 122 949 €
Produits exceptionnels et atténuations de charges	3 682 €	672 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €
Total	2 227 116 €	2 277 084 €

Recettes d'Investissement	2016	2017
Excédent de fonctionnement capitalisé	98 300 €	143 797 €
Opérations d'ordre	20 982 €	33 329 €
Total	119 282 €	177 126 €

Résultat fonctionnement	-8 908 €	-46 768 €
--------------------------------	----------	-----------

Solde d'investissement	-8 700 €	115 095 €
-------------------------------	----------	-----------

Excédent antérieur reporté	152 704 €	0 €
-----------------------------------	-----------	-----

Solde antérieur reporté	-71 484 €	-80 184 €
--------------------------------	-----------	-----------

Résultat de clôture fonctionnement	143 797 €	-46 768 €
---	-----------	-----------

Solde clôture Investissement	-80 184 €	34 911 €
-------------------------------------	-----------	----------

Le résultat global de clôture pour ce budget est de : (34 911 € - 46 768 €), soit - 11 857 €.

2 BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Ce budget annexe à caractère industriel et commercial, assujetti à la TVA relève de l'instruction comptable M4.

Il retrace les activités de gestion des parkings de structure Jean Jaurès, Halles 2, confiées à un prestataire mandataire de la collectivité, depuis le 1^{er} janvier ainsi que Halles 1 depuis, le 1^{er} juillet 2017(fin de la DSP précédente).

BUDGET PARKINGS

Dépenses de Fonctionnement	2016	2017
Charges à caractère général	737 459 €	821 215 €
Charges de gestion courante	1 €	0 €
Opérations d'ordre	152 448 €	152 448 €
Total	889 908 €	973 663 €

Dépenses d'Investissement	2016	2017
Immobilisations en cours	18 180 €	361 227 €
Opérations d'ordre	0 €	18 180 €
Total	18 180 €	379 407 €

Restes à réaliser	4 200 €	1 353 070 €
--------------------------	----------------	--------------------

Recettes de Fonctionnement	2016	2017
Produits du domaine et des services	906 838 €	1 270 084 €
Total	906 838 €	1 270 084 €

Recettes d'Investissement	2016	2017
Réserves	0 €	19 181 €
Opérations d'ordre	152 448 €	170 628 €
Total	152 448 €	189 809 €

Résultat de fonctionnement	16 930 €	296 421 €
-----------------------------------	-----------------	------------------

Solde clôture Investissement	134 268 €	-189 598 €
-------------------------------------	------------------	-------------------

Excédent antérieur reporté	2 251 €	0 €
-----------------------------------	----------------	------------

Solde antérieur reporté	0 €	134 268 €
--------------------------------	------------	------------------

Résultat de clôture	19 181 €	296 421 €
----------------------------	-----------------	------------------

Solde clôture Investissement	0 €	-55 330 €
-------------------------------------	------------	------------------

Le résultat global de clôture de ce budget qui s'équilibre par les recettes d'exploitation dégagées et les amortissements des immobilisations, est excédentaire en 2017 de : (296 421 € - 55 330 €), soit 241 091 €.

Le montant des dépenses d'investissement à reporter en 2017 (restes à réaliser), est de 1 353 070 €.

3 BUDGET ANNEXE « JOURNAL DE BÉZIERS »

Ce budget annexe à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14) retrace les opérations budgétaires relatives à l'impression du Journal de Béziers et à l'encaissement des recettes publicitaires. Il ne comporte pas de section d'investissement.

BUDGET JOURNAL DE BEZIERS

Dépenses de Fonctionnement	2016	2017
Charges à caractère général	202 841 €	176 202 €
Total	202 841 €	176 202 €

Recettes de Fonctionnement	2016	2017
Produits du domaine et des services	74 441 €	75 724 €
Autres produits de gestion courante	128 400 €	110 000 €
Total	202 841 €	185 724 €

Résultat de clôture fonctionnement	0 €	9 523 €
---	-----	---------

L'équilibre de ce budget est assuré par le versement d'une participation du budget principal de 110 000 € en 2017.

L'excédent 2017 de ce budget annexe (9 523 €) sera repris au budget principal dans le cadre de la prochaine décision modificative, ce budget ayant été clôturé au 31/12/2017.

4 BUDGET ANNEXE « LOCATIONS COMMERCIALES »

Dépenses de Fonctionnement	2016	2017
Charges à caractère général	151 538 €	142 395 €
Charges de gestion courante	46 000 €	0 €
Total	197 538 €	142 395 €

Recettes de Fonctionnement	2016	2017
Autres produits de gestion courante	246 272 €	81 461 €
Total	246 272 €	81 461 €

Résultat de fonctionnement	48 734 €	-60 933 €
-----------------------------------	----------	-----------

Résultat de clôture	94 966 €	34 032 €
----------------------------	----------	----------

	2016	2017
Excédent antérieur reporté	46 232 €	94 966 €

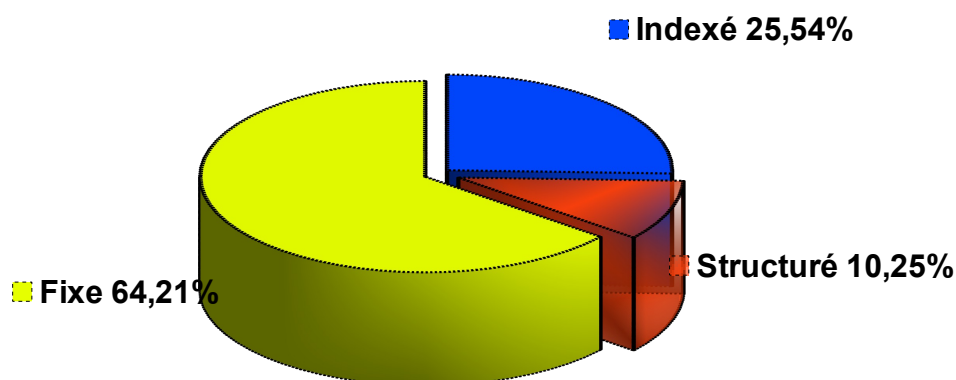
Ce budget annexe à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14) retrace les opérations budgétaires relatives à la location de locaux commerciaux appartenant à la ville : brasserie du Stade de la Méditerranée et Galeries Lafayette. Il regroupe en dépenses, les réalisations de travaux d'entretien, le paiement des taxes foncières. En recettes sont comptabilisés, les loyers : 81 467 € en 2017. Il ne comporte pas de section d'investissement.

L'excédent 2017 de ce budget annexe (34 032 €) sera repris au budget principal dans le cadre de la prochaine décision modificative, ce budget ayant été clôturé au 31/12/2017.

Annexe Dette

A l'exception du remboursement de 4 prêts d'un montant global de 767 000 €, contractés de 2002 à 2006 pour financer les travaux effectués au Palais des Congrès, financé sur le Budget annexe Béziers Evénements, tous les autres remboursements de prêts, relèvent du Budget Principal.

Structure de la dette



Avec le flux 2017 dont 4 millions souscrits à taux fixe et 3,5 millions à taux variable, l'encours reste sécurisé et le risque de taux maîtrisé.

Le taux fixe est majoritaire avec 64,21 % de l'encours.

La part variable se renforce légèrement (25,54%) avec des index classiques (Euribor, livret A, TAG) apportant de la performance à notre encours.

La ville ne possède plus qu'un seul prêt structuré représentant 10,25 % de l'encours. Cet emprunt est partiellement sécurisé par la voie dérogatoire du fonds de soutien.

Le contexte de taux favorable (proches de 0 voire négatifs) nous permet de réaliser des économies et de baisser le taux moyen de la dette à 2,63 %.

La dette de la ville est désormais positionnée à 89,75 % en A1 (69 % début 2014) dans la charte Gissler et sans prêt hors charte.

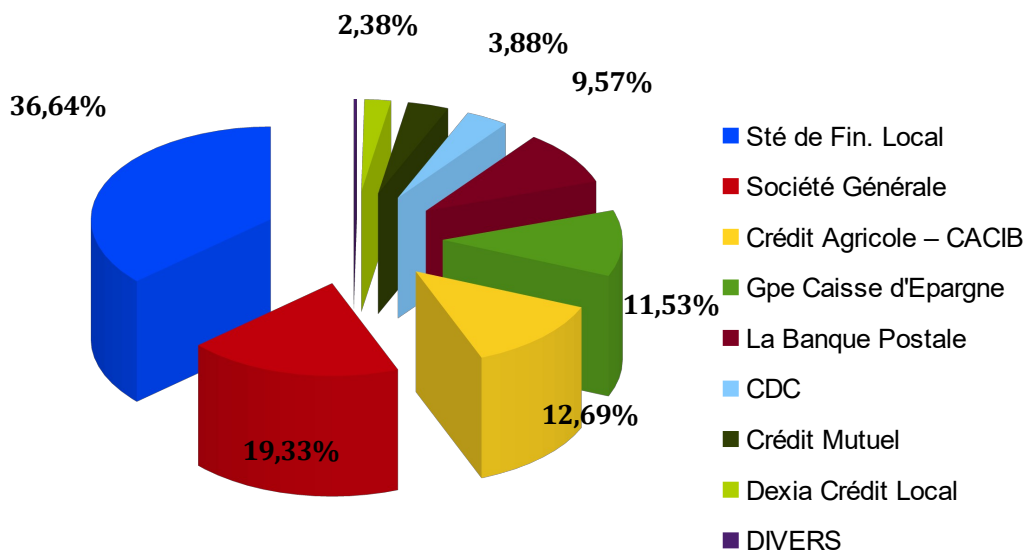
Répartition par prêteurs

Les partenariats sont toujours très diversifiés :

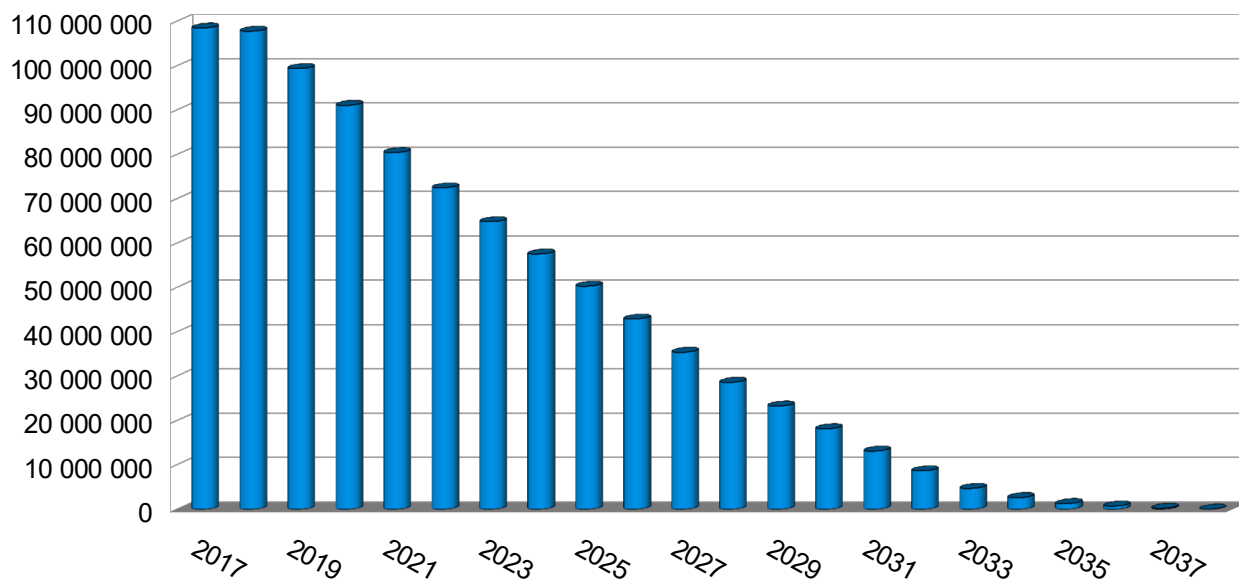
La SFIL (Société de Financement Local) est encore très présente dans l'encours de la ville (36,64%), en raison des renégociations effectuées pour sécuriser deux anciens prêts structurés.

La Société Générale est notre deuxième prêteur avec moins de 20 % de l'encours.

Le reste de l'encours est réparti essentiellement entre le groupe Crédit Agricole (12,69%), le groupe Caisse d'Épargne (11,53 %), la Banque Postale(9,57%), la Caisse des dépôts et consignations (3,88%) et le Crédit Mutuel (3,71%), Dexia Crédit Local (2,38%).



Profil d'extinction



L'encours de dette qui est de 107,8 millions au 31/12/2017 (montant du capital à rembourser pour la totalité des emprunts contractés par la ville à ce jour) s'éteindra en 2037.

Sur les prochaines années le capital à rembourser diminuera annuellement de 8,4 millions d'euros.

Ce plan d'extinction fait l'objet d'une actualisation annuelle intégrant les nouveaux emprunts souscrits.